

A l'intention des coopérateurs au projet,
Les Entrepreneurs Du Sens (LEDS)

**Parrains, Mécènes, Associations, Mutuelles,
Structure de l'ESS, Organismes, Artistes...**

"Les Entrepreneurs Du Sens"

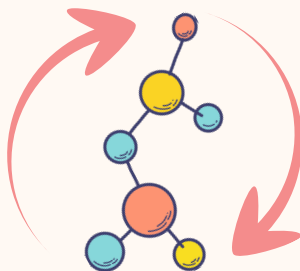
© Nom déposée à l'INPI

de l'Ouest varois

Ambition 2023-2024

Premier pas vers un **Pôle Territorial de Coopération Economique et Sociale**

LES 301



Inédit
Inspirant
Liant
Créatif...

Qui sont "Les Entrepreneurs Du Sens" ?

Ce sont ces milliers de femmes et d'hommes de toutes classes sociales et de toutes origines qui ont compris que sur terre tout est lié et qui ont décidé d'agir collectivement pour **remettre la coopération, une réelle démocratie et le respect du vivant au cœur du système.**

L'idée du projet "Les Entrepreneurs Du Sens" ?

Ouvrir le champ des possibles en commençant par construire à l'échelle locale, une économie de la coopération, de manière plus transversale et horizontale en suivant les préceptes de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).



Objectifs stratégiques du projet :

- **Créer du commun** entre structures locales engagées dans une réelle démocratie et le respect du vivant.
- **Mettre en lumière et co-construire** des projets citoyens d'intérêt général.
- **Organiser un festival** à fort impact local et solidaire.

Objectifs opérationnels :

- **Participer au financement de 2 projets** à hauteur de 10.000€ (environ 5.000€ par projets).

- Mécènes : 5.000€ (dotation, stand mécène, subvention...)
- Entrées : 5.000€ (5€/entrée de la journée du Gala du samedi 20 avril).

Les projets sélectionnés devront, une fois réalisés, participer au Pôle Territorial de Coopération Economique pour poursuivre la chaîne vertueuse.

- **Expérimenter la Démocratie directe** pour sélectionner les 2 projets à financer.
- **Présenter de manière vivante** (Chant, Théâtre forum, Spectacle, interviews décalés...) jusqu'à **10 structures coopératives**, le jour du festival, samedi 20 avril 2024,
- **Réaliser plus de 1.000 entrées** le jour du festival.
- **Définir quelle structure portera ce projet ESS** de création d'un Pôle Territorial de Coopération Economique et Sociale.

Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE)

Un pôle territorial de coopération économique est un groupement d'acteurs territoriaux, qui vise à développer ensemble des projets économiques et sociaux innovants, par une stratégie de coopération et de mutualisation. Les PTCE ont pour vocation de dynamiser les territoires en favorisant l'essor des projets d'économie sociale et solidaire qui ont un fort impact local et qui créent des emplois majoritairement non délocalisables tout en respectant les êtres humains et l'environnement.

Mode de gouvernance : La Démocratie Directe

Détail de la gouvernance : www.ACDC83.org

- 1er principe : L'assemblée, appelée **Assemblée Coopérative, Démocratique, Constructive (ACDC)**, est l'organe et le **Pouvoir Décision Général** (PDG). Elle regroupe tous les coopérateurs. Il n'y a pas d'organe intermédiaire de type comité de direction ou assimilé.
- 2ème principe : **Ce n'est pas seulement ceux qui font qui décident**. Toute décision qui ne rentre pas dans le champ d'une délégation opérationnelle doit passer par l'**ACDC** via un **Référendum d'Initiative Citoyenne** (RIC). Les délégations ont un pouvoir exécutif limité dans le champ strict de leur mandat.
- 3ème principe : **Le Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC)** est l'outil de prise de décision. Le RIC inclut les étapes et les conditions d'une réelle démocratie : initier, informer, argumenter, débattre, élaborer, décider, contrôler, ajuster. Chaque RIC est transmis à l'ensemble des coopérateurs, chacun est libre de s'y impliquer. Les sujets d'un RIC peuvent être en toutes matières : Constituant, Abrogatoire, Révocatoire, Législatif, Transparence...
- 4ème principe : **La votation**. En 1ère instance et 2ème instance, les décisions se prennent à la majorité des 2/3 mais en prenant en compte les votes blancs. Si un vote n'a pas obtenu la majorité des 2/3, son sujet pourra être resoumis à une nouvelle instruction (débat) et à la suite être revoté en 2ème instance. Une 3ème instance pourra avoir lieu si un sujet rejeté en 1ère et 2ème instance est qualifié de décision « impérative », dans ce cas alors la majorité des 50% sera suffisante pour le faire adopter.
- 5ème principe : **Le vote Blanc**
 - En matière de projet : Les votes blancs expriment une frustration dans l'instruction du projet et la non prise en compte d'argument. Le vote blanc redonne du temps à l'instruction.
 - En matière d'élection : Si les votes blancs empêchent l'obtention des 2/3 des suffrages pour l'élection du ou des candidats, l'élection est reportée et un RIC "transparence" est lancé pour débattre sur les raisons et pour déterminer si le ou les candidats en lice sont autorisés à se représenter à cette élection ou l'ouvrir à d'autres candidats.
- 6ème principe : **Un coopérateur égal une voix**. Cependant afin de pondérer les intérêts, les coopérateurs sont réunis en collèges de vote (Parrains, Mécènes, Consom'Acteurs, Contributeurs, Garants, Fournisseurs, Salariés...).

FESTIVAL du samedi 20 avril 2024 de 9h à 23h

Entrée : 15€/personne (dont 5€ reversés aux projets à financer)

9h : Echanges entre coopérateurs

10h-10h45 : Co-création d'une spirale inter-collective

Animé par Louis Fouché (sujet et titre à définir)

10h45-11h : Intermède musical ou show artistique.

11h-11h45 : Une réelle Démocratie, c'est quoi ?

Animé par Etienne Chouard (sujet et titre à définir)

11h45-12h15 : La gouvernance via une ACDC et le RIC

Animé par Louis Fouché, Etienne Chouard et Jean-Claude Goni

12h30 - 14h : Pause repas (Food-trucks, buvettes sur place)

14h - 14h45 : Présentation du 1er projet d'intérêt général sélectionné.

Projet sélectionné via l'ACDC et le RIC en amont du festival

Animé par Louis Fouché et Etienne Chouard.

15h-15h15 : Intermède musical ou show artistique.

15h30-16h15 : Présentation vivante de (5) coopérateurs du festival.

16h30-17h15 : Présentation du 2ème projet d'intérêt général sélectionné.

Projet sélectionné via l'ACDC et le RIC en amont du festival

Animé par Louis Fouché et Etienne Chouard.

17h30-17h45 : Intermède musical ou show artistique

18h-18h45 : Présentation vivante de (5) coopérateurs du festival.

19h-19h30 : Gratitude et remerciements

Résultat du "coopérat'on" (promesse de dons, de moyens techniques et humains...)

20h-22h : Pause repas + Restitution du coopérat'on & Vos rêves et idées en liberté

22h-23h : Concert

Toute la journée :

- **Copérat'on** : Offres et demandes de ressources (humaines, techniques, matérielles, immobilières...) pour aider des projets à se concrétiser.
- **Vos rêves et idées en libre expression** sur des tableaux à disposition.

En extérieur :

Tables des collectifs et associations engagés dans la transition

Les étapes

Octobre - décembre 2023 :

- Constitution des premiers groupes thématiques d'organisation.
- Validation de la gouvernance proposée.
- Définition de la charte de valeurs des coopérateurs.

Novembre - mars 2024 :

- Appel à projets et recherche de coopérateurs.
- Emergence et co-construction de projets en inter-collectifs.

1er avril - 15 avril 2024 :

- Mode opératoire pour sélectionner les 2 projets à financer.

20 avril 2024 : Journée de Gala

- Présentation des 2 projets d'intérêt général sélectionnés.
- Spectacles vivants...

Ressources du FESTIVAL du samedi 20 avril 2023

Objectif = 1.000 entrées

Dépenses prévues = 8.500€

3000€ : Location du lieu
500€ : Service sécurité
500€ : Décoration
1000€ : Son et vidéo
200€ : Assurance
2.000€ : Animateurs (2€/entrée)
300€ : Shows artistiques (0.30€/entrée)
1.000€ : Concert (1€/entrée)

Moyens médias

- Enregistrement vidéo & rediffusion.
- Réseaux sociaux.
- Emailing.
- Relation médias.

Recettes estimées = 10.500€

Entrées = 10.000€
10€/entrée, après déduction des
5€/entrée pour financer les projets.
Stands commerciaux = 500€
(15% du CA, repas, boissons, autres...)

Besoin de bénévoles

- Installation
- Accueil
- Bar
- Information
- Parking
- ...

Ce projet suscite votre attention ?

Quelle coopératrice ou coopérateur pensez-vous être ?

- Parrains et Marraines** : Apportent leurs notoriétés : **Louis Fouché, Etienne Chouard...**
- Contributrices, contributeurs** :
 - Communication auprès de vos réseaux, adhérents...
 - Fonctions supports (relations publiques, comptabilité, image & son, animation de la gouvernance, relation médias, journée Gala...).
 - Tous ceux qui individuellement participent à la réflexion ou apportent leurs expertises aux projets.
- Mécènes** : Soutiennent financièrement les projets sélectionnés.
- Porteurs de projets** : Vous avez une idée d'intérêt collectif (ESS ou RSE), vous souhaitez la faire connaître et vous recherchez des ressources (financière, humaine, technique...).
- Garantes, garants** : Assurent les risques financiers de la journée de Gala.
- Consom'Actrices, consom'Acteurs** : Les participants à la journée de Gala.

Appelez :

- Isabelle BERVILLER - 07 71 03 66 18 - i.berviller@outlook.fr
- Jean-Claude GONI - 07 86 79 71 18 - jeanclaudegoni@gmail.com

Facteurs clefs de succès à la réussite de ce projet sociétal

- **Dépasser les clivages, l'entre-soi, et les préjugés** qui nous poussent à agir davantage avec la tête qu'avec le cœur pour construire ensemble des projets de territoire.
- **Viser le consentement en mettant en œuvre** de manière réflexive, les étapes d'**une réelle démocratie** : initiative, information, écoute, débat, échange, prise en compte, amélioration, votation, application, contrôle, ajustement...
- **Transparence** totale dans l'organisation.



Comme disait Victor Hugo ;

"Rien ne peut arrêter une idée lorsque son heure est venue".

Chaque jour, un peu plus, les consciences s'éveillent pour une Société réellement démocratique, plus coopérative, équitable et respectueuse du vivant !

Les Entrepreneurs Du Sens contribuent à ce mouvement d'éveil.